Telegraph station on Green Island
1856.

LP
F
5012
1856
T2

Queen's University
Library

KINGSTON, ONTARIO

(8.)

TELEGRAPH STATION

ON

GREEN ISLAND,

IN THE

RIVER ST. LAWRENCE.

STATION DU TELEGRAPHE

SUR

L'ISLE VERTE,

BAS DU ST. LAURENT.

QUEBEC;
ST. MICHEL & DARVEAU, JOB PRINTERS,
No. 3, Mountain Street.

1856.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Queen's University - University of Toronto Libraries

http://archive.org/details/telegraphstation00queb

TELEGRAPH STATION

ON

GREEN ISLAND,

IN THE

RIVER ST. LAWRENCE.

STATION DU TELEGRAPHE

SUR

L'ISLE VERTE,

BAS DU ST. LAURENT.

QUEBEC;
ST. MICHEL & DARVEAU, JOB PRINTERS,
No. 3, Mountain Street.

1856.

F5012
1856T2

TELEGRAPH STATION

ON

GREEN ISLAND,

IN THE

RIVER ST. LAWRENCE.

With the view of supplying the means of telegraphic communication between Quebec and the Lower St. Lawrence, the British American Telegraph Company have been urged to extend their line from Rivière-du-Loup, en bas, to Green Island Parish, and thence by a sub-marine telegraphic cable to Green Island Light House.

The advantages of the extension are evident.

1st. The amount of life and property which would, in case of shipwreck, be saved, by timely assistance being sent from Quebec.

2nd. The transmission of the latest European news derived from Ocean Steamers.

3rd. The great increase in the means of naval defence which the telegraph would afford.

As there would be no regular business, on the line the Company have petitioned the Government for a grant of £1,500, which would be the cost of the works, and an annual grant of £350 per annum in part of working expenses and maintenance. Should the Government acquiesce in the proposal, the annual cost to the Province would be, including interest, £440 per annum, which would be refunded by a tax upon each ship of five shillings, which the commercial body are willing to pay. (*Quebec Board of Trade letter, pages* 14 *and* 15.

STATION DU TELEGRAPHE

SUR

L'ISLE VERTE,

BAS DU ST. LAURENT.

Dans le but de faciliter les communications télégraphiques entre Québec et le Bas St. Laurent, la Compagnie du Télégraphe "British American" a été sollicité d'étendre sa ligne de la Rivière-du-Loup, en bas, à la Paroisse de l'Isle Verte, et de cet endroit au Phare de l'Isle Verte, par le moyen d'un câble sous-marin.

Les avantages devant résulter de cette extention sont évidentes.

1°. La vie et la propriété seraient protégées en cas de naufrages, par des secours venus à temps de Québec.

2°. Les nouvelles de l'Europe des derniers vapeurs venant de la mer pourraient être transmises avec avantages par cette voie.

3°. Il en résulterait des moyens efficaces pour la sûreté de la défense en cas d'attaque par mer.

Cette ligne ne devant point avoir de service régulier, la Compagnie a fait requête au Gouvernement pour un octroi de £1,500, montant du coût des travaux, avec une allocation annuelle de £350, destinée à rencontrer les dépenses d'entretien et de service.

Si le Gouvernement acquiesce à cette proposition, le coût annuel pour la Province serait, y compris les intérêts, de £440 par année, laquelle somme serait remboursée par une taxe de cinq chelins prélevée sur chaque vaisseeu, ce à quoi le commerce est disposé à accéder. *(Voir la lettre du Bureau de Commerce de Québec, pages* 14 *et* 15.

11710

THE BRITISH NORTH AMERICAN ELECTRIC TELEGRAPH ASSOCIATION,

Quebec, 2nd August, 1855.

GENTLEMEN,

It having been represented to the Directors that the establishment of a Branch Electric Telegraph on Green Island, connecting with this line, at Rivière-du-Loup, would be of great advantage, I am instructed to enquire:—

Whether, in your opinion, the Telegraph would be useful in cases of shipwreck or accident, and generally in furnishing a ready communication with Quebec?

Whether there is any other point or Island in the St. Lawrence, more advantageously situated for a Telegraph Station than Green Island?

Whether the building and maintaining of such a branch line, connected by a sub-marine cable, with the main line, on the south shore, would justify an annual expenditure of £350, (three hundred and fifty pounds currency,) which would be derivable either from the shipping interest or from a government grant, as there could be no regular business to furnish an income?

An early reply to the above queries will oblige,

Your obedient servant,

(Signed,) HENRY W. WELCH,

Secretary.

TO THE MASTER,
DEPUTY MASTER,
WARDENS,
of the TRINITY HOUSE, Quebec.

A. C. BUCHANAN, Esq., Chief Agent, Emigration Department.
E. D. ASHE, Esq., Lieutenant Royal Navy.

ASSOCIATION DU TELEGRAPHE ELECTRIQUE, " BRITISH NORTH AMERICAN,"

Québec, 2 *Aout*, 1855.

MESSIEURS,

Sur les représentations qui ont été faites aux Directeurs, que l'établissement d'une branche de télégraphe électrique à l'Isle-Verte, qui joindrait cette ligne à la Rivière-du-Loup, offrirait de grands avantages, j'ai reçu instruction de m'enquérir :—

Si dans votre opinion, une branche télégraphique pourrait offrir quelque utilité en cas de naufrages et offrir en général une communication prompte avec Québec?

S'il se trouve dans le St. Laurent quelqu'autre endroit ou Isle, offrant plus d'avantages par sa situation pour l'établissement d'une station télégraphique que n'en présente l'Isle-Verte ;—et si l'érection et l'entretien de telle branche télégraphique qui serait reliée par un câble sous-marin avec la ligne principale sur la rive du sud, seraient de nature à justifier une dépense annuelle de £350 (trois cent cinquante louis courant,) qui devrait se percevoir soit par le produit des dépêches maritimes, soit sous la forme d'une octroi de la part du gouvernement, attendu que l'on ne pourrait s'attendre à un revenu provenant de communications suivies.

Une prompte réponse aux questions ci-dessus obligera

Votre obéissant serviteur,

(Signé) HENRY W. WELCH.
Secrétaire.

AU MAITRE
DEPUTE MAITRE,
GARDIEN,
} de la MAISON DE LA TRINITE, Québec.

A. C. BUCHANAN, écuyer, Agent principal du département de l'Emigration.

E. D. ASHE, écuyer, Lieutenant, Marine Royale.

TRINITY HOUSE, QUEBEC,

3rd August, 1855.

SIR,

Your letter, of the 2nd instant, having been laid before the Trinity Board, I am directed to acquaint you, for the information of the British North American Electric Telegraph Association, that in the opinion of the Board, the establishment of an Electric Telegraph on Green Island, connecting with the line at Rivière-du-Loup, would prove highly useful in cases of shipwreck or accident, and generally in furnishing a ready communication with Quebec, and that no better spot can be selected for such purpose than Green Island, and the Board are also of opinion that the building and maintaining of such a branch line would justify an annual expenditure of £350, derivable from the shipping interest or from a government grant.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient servant,

E. B. LINDSAY,
Cl. T. H.

H. W. WELCH, Esquire,
Secretary B. N. A. Electric
Telegraph Association,
Quebec.

MAISON DE LA TRINITE,

Québec, 3 *Aout*, 1855.

MONSIEUR,

Votre lettre du 2 du courant, ayant été mise devant le *Bureau de la Trinité*, j'ai reçu ordre de vous répondre pour l'information de l'association du télégraphe électrique "British North American," que dans l'opinion du bureau, l'établissement d'une ligne télégraphique sur l'Isle-Verte, qui serait reliée à la ligne de la Rivière-du-Loup, serait d'un grand avantage dans les cas de naufrages ou d'accidents, et sous le rapport de la communication facile qu'elle procurerait à Québec, et que l'on ne pourrait choisir un endroit plus convenable à cette fin que l'Isle-Verte, le Bureau est de plus d'opinion que l'érection et l'entretien d'une telle ligne sont de nature à justifier la dépense annuelle de £350—qui pourraient être perçues soit par le produit des dépêches maritimes, soit sous la forme d'un octroi de la part du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) E. B. LINDSAY,

Cl. M. T.

A H. W. WELCH, écuyer,
Secrétaire A. T. E. B. N. A.,
Québec.

GOVERNMENT EMIGRANT OFFICE.

Quebec, 14*th August*, 1855.

Sir,

I have to acknowledge the receipt of your letter of 8th instant, relative to the establishment of a Telegraph Station on Green Island, near the Light House, and requesting my opinion as to the suitableness of that point as a site, and the benefit that would be likely to result therefrom.

In reply I have to state that in my opinion, so far as my information extends, the site proposed is in every way suitable, and there can be but one opinion, I should think, as to its advantage, as it cannot but prove highly useful to the increasing trade of our noble river, and in the event of shipwreck or other disaster, the facility which it would afford for the transmission of early and correct information, cannot be too highly estimated and would, no doubt, be the means of preserving both life and property.

With reference to the last query in your letter, I do not feel myself competent to offer an opinion.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient servant,

(Signed,) A. C. BUCHANAN,

Chief Agent.

H. W. Welch, Esquire,
Secretary.

BUREAU DE L'EMIGRATION,

Québec, 14 *Aout*, 1855.

MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre du 8 courant, au sujet de l'érection d'une station de télégraphe sur l'Isle-Verte, aux environs du phare, et par laquelle vous me demandez mon opinion sur la convenance de cet endroit sous le rapport du site, en même temps que sur les bénéfices qui pourraient résulter de cette entreprise.

Je dois vous dire en réponse, que d'après ce que j'en sais, le site en question convient sous tous les rapports, et je pense qu'il ne peut y avoir qu'une opinion sur les avantages qui peuvent en résulter, attendu que cette entreprise ne peut que tourner à l'avantage du commerce croissant qui se fait sur notre grand fleuve ; et dans le cas de naufrages ou de désastres de cette nature, les facilités qui en résulteraient pour la transmission de nouvelles promptes et fidèles, ne peuvent être trop hautement appréciées, et elles offriraient les moyens de sauve-garder à la fois la vie et la propriété.

Par rapport à la dernière question que renferme votre lettre, je ne me sens point compétent à y répondre.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

(Signé) A. C. BUCHANAN,

Agent principal de l'Emigration.

H. W. WELCH, écuyer,
Secrétaire.

(Copy.)

CITADEL, QUEBEC,

February 7th, 1856.

SIR,

I have the honor to state in answer to your queries relative to the advantage of establishing a Telegraph Line to Green Island, in the St. Lawrence.

That a ready means of communication with Quebec, from that part of the river, must be of great consequence to the shipping interests of this port, and in the event of a troop or emigrant ship getting on shore, in the vicinity of that Island, great loss of life and property would probably be prevented.

But although these advantages would, no doubt, be great, still the advantage of having a sentinel at a point where all vessels must pass within sight would be greater, as no enemy could approach by the river without warning being given at once to the Citadel.

This alone would, I should think, insure the goverment assisting liberally with a grant.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient servant,

(Signed,) E. D. ASHE,

Lieutenant Royal Navy.

HENRY WELCH, ESQUIRE,
Secretary to B. N. A. T. Co.,
&c., &c., &c.

CITADELLE DE QUEBEC,

7 *Février*, 1856.

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre aux questions que vous m'avez addressées rélativement aux avantages qui pourraient résulter de l'érection d'une ligne de télégraphe sur l'Isle-Verte, dans le St. Laurent:—

Que des moyens rapides de communication avec Québec, de ce point du fleuve, ne peut qu'être d'une grande conséquence pour les intérêts commerciaux de ce port; et dans le cas où un vaisseau chargé de troupes ou d'émigrants viendrait à faire côte dans le voisinage de cette Isle, une ligne télégraphique comme celle dont vous parlez, aurait probablement l'effet de prévenir de grands désastres sous le rapport de la vie et de la propriété.

Mais bien qu'un tel résultat soit grandement désirable, cependant l'avantage d'avoir une garde à un point ou tous vaisseaux doivent passer à vue, est encore plus désirable, aucun ennemi ne pouvant s'aventurer dans le fleuve sans qu'aussitôt la présence n'en soit connue à la citadelle.

Cela seul, dans mon opinion, doit suffire pour engager le gouvernement à accorder une aide libérale.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) E. D. ASHE,

Lieutenant Marine Royale.

A. Henry Welch, écuyer.
Secrétaire, A. T. E. B. N. A.

(Copy.)

THE BRITISH AMERICAN TELEGRAPH COMPANY,

Quebec, 30*th July*, 1855.

Sir,

It having been represented to the Directors that the establishment of an Electric Telegraph Station on Green Island, connected by a sub-marine cable with the main land would be a great advantage to the shipping interest, I am instructed to enquire:—

Whether in the opinion of the Board of Trade the telegraph would be useful in cases of shipwreck in that part of the river, and generally in furnishing a ready communication with Quebec?

And secondly, whether the shipping interest would object to pay, through the Custom House, a tax of one dollar per vessel, to provide a fund sufficient to defray the expenses of working and for maintenance. The actual expenses annually would be £350, and there would be no regular business whatever.

I am, Sir,

Your obedient servant,

HENRY W. WELCH,

Secretary.

To A. Borrowman, Esquire,
Secretary, Quebec Board of Trade.

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE " BRITISH NORTH AMERICAN."

Québec, 30 *Juillet*, 1855.

MONSIEUR,

Sur les représentations qui ont été faites aux Directeurs que l'établissement d'une station de télégraphe électrique sur l'Isle-Verte, qui se relierait à la terre ferme, par le moyen d'un câble sous-marin, offrirait de grands avantages aux intérêts commerciaux ; j'ai reçu ordre de m'enquérir si dans l'opinion du Bureau de Commerce une telle ligne télégraphique pourrait être utile dans les cas de naufrages qui pourraient arriver dans cette partie du fleuve, et offrir en général une communication prompte avec Québec ?

En second lieu, si les intérêts commerciaux s'opposeraient au paiement, par l'intermédiaire de la Douane, d'une taxe de cinq chelins par vaisseau, pour rencontrer les dépenses de l'entretien et du service de la dite ligne.

Les dépenses annuelles s'élèveraient à £350, et il n'y aurait pas lieu à un revenu provenant de communications suivies.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) HENRY W. WELCH,

Secrétaire.

A A. BORROWMAN, écuyer,
Secrétaire, Bureau de Commerce,
Québec.

(Copy.)

BOARD OF TRADE ROOM.

Quebec, 1*st August*, 1855.

Sir,

In answer to yours of 30th, which was this day submitted to the Council of the Board of Trade, I am desired to say that they consider that the extension of your telegraph wire, to a station on Green Island would be of very material service to the shipping arriving at this port, and generally to the trade of the Province. And in answer to your second query I am desired to say that the Council are of opinion that the sum of 5s. per ship would be cheerfully paid, through the Custom House, by the shipping, for the maintenance of a station on Green Island, by which in case of need they could readily communicate with their agents in Quebec.

I have the honor to remain,

Sir.

Your most obedient servant,

(Signed,) ALEX. BORROWMAN,

Secretary.

To Henry W. Welch, Esquire,
Secretary, B. A. T. Company.

CHAMBRE DU BUREAU DE COMMERCE,

Québec, 1*er Aout*, 1855.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30 juillet dernier, soumise ce jour, au comité de direction du Bureau de Commerce, j'ai reçu instruction de vous informer que le comité considère que l'extension de votre fil télégraphique à une station projetée sur l'Isle-Verte, serait d'une grande utilité pour l'annonce des arrivages d'outre-mer à ce port, et pour le commerce de cette Province.

En réponse à la seconde question contenue dans votre lettre, j'ai reçu instruction de vous informer que le comité est d'opinion que la somme de cinq cheling par vaisseau, à être prélevée par la douane, serait payée avec plaisir par chaque vaisseau pour l'entretien d'une telle ligne en communication avec l'Isle-Verte, ce qui offrirait dans les cas de nécessité les moyens de communiquer promptement avec Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé) ALEX. BORROWMAN,

Secrétaire.

A Henry W. Welch, écuyer,
Secrétaire, A. T. B. N. A.

JAN.6/31